

AU FIL DE THIL

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE THIL (AIN).

Dans le présent numéro :

BUDGET
TRAVAUX
CONSEIL MUNICIPAL DES
ENFANTS
VIE ECONOMIQUE ET
ASSOCIATIVE
CARNET BLANC



EDITO

PAR VALÉRIE POMMAZ

Chers Thilois,

Petit retour sur la fin de l'année 2022 qui, à l'occasion de notre réunion publique annuelle le 9 décembre a permis, avec votre équipe municipale, de vous présenter les réalisations de l'année écoulée, mais aussi de faire 2 focus sur l'extinction de l'éclairage public (mise en service le 3 avril 2023), et de l'avancement des travaux au city parc.

Début janvier 2023, nous avons eu enfin la possibilité de nous réunir pour notre première cérémonie de vœux. Un grand merci à vous qui êtes venus en nombre pour partager un moment de convivialité qui nous a permis de parler de vous, de vos talents et de tout ce qui contribue à animer notre village.

Cette année s'annonce riche en réalisations, travaux et projets qui vous seront détaillés dans ce nouveau numéro d'au fil de Thil. Bonne lecture et surtout au plaisir d'échanger avec vous au gré de nos rencontres.

Votre maire



BUDGET 2022

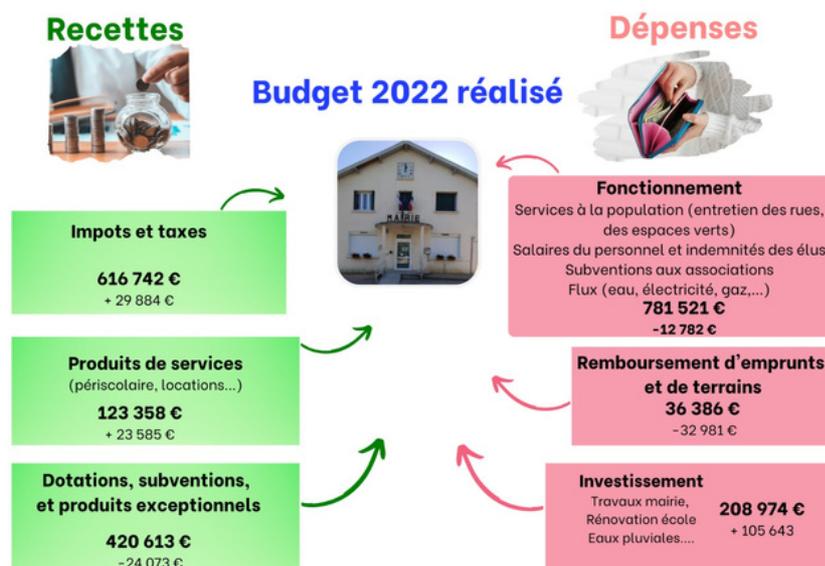
En comparaison des communes de même taille, on peut noter concernant les dépenses:

- Une faible capacité de notre commune à dégager du fonctionnement pour ses projets d'investissement (particulièrement vrai en 2021 : 37 € par habitant pour Thil contre 173 € pour les autres communes de même importance) ;
- Un en-cours de dette plus faible que la moyenne qui montre une situation favorable de la commune. Il faut être vigilant sur cet élément car cela cache un sous-investissement de la commune depuis plusieurs années ;
- Le fonds de roulement reste très bon suite au legs reçu en 2019 et une capacité d'autofinancement très élevée qui permet de nouveaux investissements mais qui cache la faible capacité en dehors de cette situation exceptionnelle.

- Sans le don, notre commune ne pourrait donc pas investir dans des projets de plus grandes importances pour améliorer les services aux habitants.

Les grandes augmentations en recettes sont les suivantes :

- Recettes périscolaire : + 18 000 € (pic historique du fait augmentation des prix et du nombre d'enfants)
- Impôts et taxes et dotations : + 30 000 €



• Recettes

• Dépenses

Les dépenses de personnel sont plutôt plus faibles (249 € par habitant contre 284 € pour les communes de même taille.

La commune compte à ce jour 13 agents en activité dont 2 stagiaires, 7 titulaires et 4 contractuels.

Le coût du personnel s'établit à 200 000 €, soit 10 000 € de plus qu'en 2021 suite au recrutement d'une directrice du périscolaire, de l'augmentation du nombre des heures d'agents de l'école et de la revalorisation du point d'indice.

Les dépenses de fonctionnement sont d'environ 780 000 € cette année soit une diminution de près de 15 000 € par rapport à l'année passée qui avait atteint un pic historique notamment suite à l'arrachage de nombreux arbres et des dépenses RH exceptionnelles.

Le don intégré dans le budget de la commune en 2019 pour un montant de 567 700,91 € permettra à la commune de réaliser des nouveaux investissements pour améliorer le cadre de vie, réaliser des travaux sur les voiries et dimensionner l'école face à l'augmentation du nombre d'habitants dans le village. L'année 2022 a fortement mobilisé des dépenses d'investissement notamment du fait de restes à réaliser et de clôtures d'opérations permettant en parallèle d'appeler des recettes obtenues auprès de l'État, de la Région et du Département. Les travaux de l'école se sont poursuivis et ceux autour du city stade ont largement débuté.

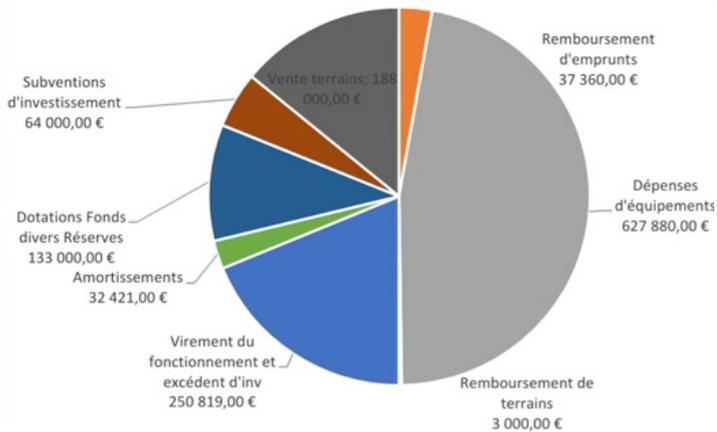
Après une baisse en 2020, les remboursements des emprunts sont restés stables. La commune a commencé à rembourser un nouvel emprunt en septembre 2021 de 100 000 € pour couvrir une partie des dépenses d'installation d'eaux pluviales.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

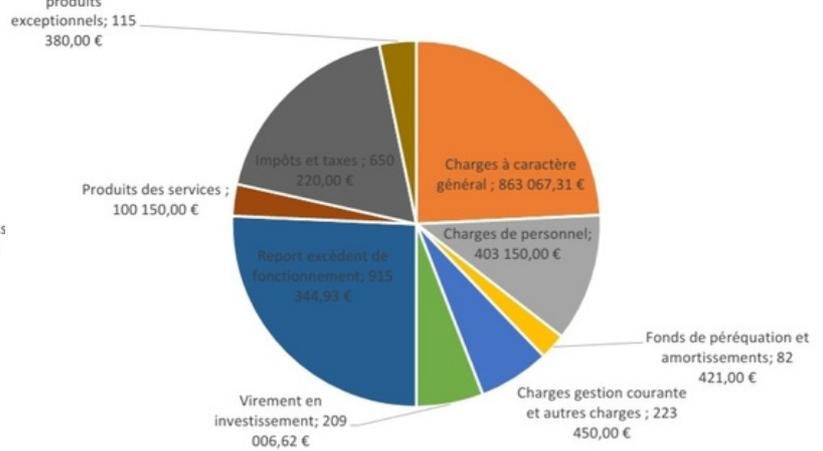
Des études et des chantiers ont été lancés devant permettre de :

- Continuer la révision du PLU pour mieux prendre en compte notre volonté de maîtriser notre développement, tout en préservant son côté village et en préservant les espaces naturels (trame verte, zone Natura 2000)
- Reconfigurer les alentours du city stade par des espaces paysagers
- Réfléchir aux bâtiments communaux, (école, salle des fêtes, local pompier, ancien vestiaire).
- Moderniser l'éclairage de la commune permettant de réaliser des économies d'énergie et de mettre le village dans le noir pour préserver et favoriser le développement de la faune et de la flore

Budget 2023 - Investissement (668 240 €)



Budget 2023 - Fonctionnement (1 781 094,93 €)



Le budget intègre les projets d'investissement suivants :

- École :
 - Poursuite des travaux de rénovation thermique (notamment éclairage led, toiture,...)
 - Étude aménagements école
- Vie du village :
 - Convention avec la Caisse d'allocations familiales pour accompagner le déploiement de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
 - Poursuite convention avec Beynost pour la police municipale
 - Etude modernisation bâtiment public (salle des fêtes, local pompier...)
- Urbanisme / Voirie :
 - Poursuite de la révision du PLU
 - Convention avec le SIEA pour changement des luminaires
 - Travaux chemin du Mas Durand
 - Installation d'une borne foraine et électrique dans le parking du cimetière
 - Vente des terrains portés par l'EPF (projet côté Eglise et rue du Canal)

• Embellissement :

- Poursuite aménagement du parc autour du city stade
- Poursuite plantations dans le village

• Finances :

- Poursuite recherche de subventions pour tous projets
- Mobilisation fonds de concours CCMP pour la voirie



NOTRE VILLAGE ÉVOLUE

Travaux en cours et à venir

Cette année différents travaux seront réalisés dans le village:

- La réalisation d'un branchement électrique sur le parking du cimetière permettant la création d'une borne forain. Nos camions pizza pourront alors se brancher sans nuisance sonore. L'alimentation sera prévue également pour l'installation future d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

- Le changement de 50 points lumineux supplémentaires, passage en led, sont concernées, la rue de l'Eglise, la rue du Stade, la rue de la Mairie depuis la place du village jusqu'au feu. Une nouvelle tranche sera programmée l'année prochaine afin de respecter le budget dédié.

- Le Mas Durand: réfection du chemin depuis le plateau piétonnier jusqu'au lotissement du Mas Durand, 2 puits perdu ont été créés permettant l'infiltration des eaux de pluie, et la réfection de la chaussée.

Ensuite, le chemin, dans sa partie interdite sauf riverains, sera doté d'un marquage spécifique, créant ainsi une voie partagée, piétons, vélos, riverains et engins agricoles. Nous vous rappelons, à ce sujet, qu'il ne s'agit pas de places de parking destinées aux voitures.

Le chemin du stade, déjà interdit à toute circulation automobile, est temporairement fermé à la circulation, en effet, encore trop de véhicules l'empruntent au mépris du code de la route et de la dangerosité de celui-ci. Une installation pérenne de la chicane rue du Stade sera réalisée.

- Le city-park, poursuite de son aménagement: création d'une première allée paysagée, création de chemins de promenade en respectant le cycle de la nature, les arbres et arbustes seront plantés à la fin de l'automne 2023.

- Concernant le city stade, nous terminerons dans le courant du semestre, l'installation d'une station de cross training (crossfit) accessible à tous.



- D'autre part, l'arrêt de bus du carrefour Mas Durand, route de Beynost sera équipé d'un abri-bus.

- Il est également prévu la réhabilitation du mur du cimetière en très mauvais état depuis de nombreuses années.

- Le changement de portes et fenêtres à l'école se poursuit.

- Une étude sur la création d'un bâtiment multi-modal est lancée et nous étudions la possibilité de réhabiliter l'ancien local des pompiers ainsi que les anciens vestiaires du foot.

ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



NOUVEAUX ELUS, NOUVEAUX PROJETS

Le CME a accueilli aux dernières élections 4 nouveaux enfants élus : Imrane, Lily, Nathan et Noah, qui ont pu participer pour la première fois aux côtés de leurs camarades élus et des Conseillers et adjoints adultes, à la cérémonie des vœux du Maire le 15 janvier 2023. Comme le mandat précédent, ils fourmillent d'idées et ont proposé pour ce printemps l'organisation d'une chasse aux œufs pour les thilois au City parc ! Cette initiative associe les élèves du périscolaire pour la décoration d'œufs en polystyrène.

La manifestation a eu lieu dimanche 30 avril en fin de matinée, suivie d'un apéritif convivial avec distribution d'œufs en chocolat !



ABEILLES

Au secours! J'ai un essaim d'abeilles chez moi? J'appelle Fabienne au 06.77.67.28.25

MICRO-FORÊT SELON LA METHODE MIYAWAKI

Kézako?

C'est un ensemble d'arbres d'origine locale, que l'on plante de manière dense sur une toute petite surface.

Grâce à un mode de plantation volontairement dense (3 arbres au m²), la forêt atteint sa taille adulte en 20 ans, au lieu de 200 ans habituellement. Une démarche novatrice et utile nommée méthode Miyawaki.

C'est la méthode Akira Miyawaki, du nom du botaniste qui l'a mise au point et qui a fait ses preuves au Japon dès les années 80.

L'avantage de cette méthode, c'est avant tout sa rapidité. En plantant les arbres serrés les uns contre les autres, on les incite à grandir très vite. La forêt atteint sa taille adulte plus rapidement que dans la nature.

La croissance de la micro-forêt est d'environ 1 mètre par an et nécessite une intervention humaine pendant les 3 premières années afin d'arroser et retirer les herbes qui pourraient empêcher le développement des jeunes plants.

Une convention sera signée très prochainement avec l'association Côtière en Transition qui propose de planter derrière l'école, en partenariat avec les élèves de la Riotte, 300 arbres sur 100m². Ce projet devrait débuter à l'automne et se poursuivre sur 3 années, jusqu'à ce que cette micro-forêt soit autonome.



(1) Les jeunes arbres du potentiel naturel de végétation sont plantés avec une forte densité de 3 arbres/m² et de manière aléatoire.

(2) Environ 3 ans plus tard, les plants ont été soumis à la sélection naturelle, et les plus adaptés se sont rapidement développés.

(3) 15-20 ans après avoir planté, une forêt dense et mature s'est établie.

EXTINCTION NOCTURNE

C'était une promesse de campagne, l'extinction nocturne de notre éclairage public est désormais opérationnelle, de 23h à 6h du matin, comme l'ont déjà fait de nombreuses autres communes.

Les objectifs poursuivis sont multiples:

- respecter le cycle jour/nuit de la faune et de la flore et ainsi agir en faveur de la biodiversité

- respecter le sommeil de chacun et retrouver des ciels étoilés

- poursuivre notre action en faveur de la sobriété énergétique pour la préservation de notre planète

- réaliser des économies substantielles sur la facture d'électricité (au moins 40% de la part « éclairage public »)

Ces économies budgétaires viendront compléter celles déjà réalisées avec la rénovation du parc des luminaires (63 sur 252 sont passés en LEDs, en 2022, changement qui se poursuivra en 2023 et 2024) et de l'abaissement de l'intensité lumineuse de 25% pour les LEDs.

A noter : les lotissements qui ont un éclairage autonome sont invités à participer à cet effort de réduction globale de la pollution lumineuse en éteignant leur éclairage de façon synchrone avec la commune.



CHATS STÉRILISÉS

La stérilisation des chats a permis une limitation du nombre d'animaux errants dans le village, mais l'action n'est pas terminée et il faut poursuivre cette démarche. La convention avec l'association « 30 millions d'amis » prévoit la stérilisation d'environ 4 chats mais il sera prévu une nouvelle convention à l'expiration de celle-ci, sans doute avec la SPA.

RECENSEMENT

Notre commune a réalisé le recensement de sa population entre le 19 janvier et le 18 février 2023.

Pour rappel, le recensement de la population est :

- encadré par une loi, des décrets et des arrêtés,
- obligatoire et confidentiel,
- déclaratif,
- piloté par l'INSEE.



Thil était divisé en 2 secteurs et avait recruté en plus d'un coordonnateur (Catherine FERRON), 2 agents recenseurs (Christine et Olivier) pour rendre visite aux habitants.

Malgré le délai très court (4 semaines) et la période (congés scolaires), 99 % des habitants ont répondu à l'enquête de recensement, et 89 % ont choisi de le faire en ligne sur le site Internet dédié.

La réponse par Internet était un gain de temps pour les agents recenseurs ainsi que le coordonnateur et a permis de réaliser une économie très importante de papier.

Un grand merci à tous les habitants, la participation de tous était essentielle !

Le résultat de ce recensement sera publié d'ici la fin de cette année. Le recensement est très utile pour la commune et l'ensemble des territoires. Il permet de :

- Établir la population officielle de chaque commune et de déterminer la participation de l'État au budget de chaque commune,
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin...
- Comprendre l'évolution démographique de notre territoire et identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Il permet également, à l'INSEE, de fournir des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés...) ainsi que les logements, et de réaliser des études sur des thèmes variés pour construire DEMAIN ! Toutes ces études et statistiques sont disponibles sur le site de l'INSEE (www.insee.fr).

Le recensement se fait tous les 5 ans pour les communes de moins de 10000 habitants; le prochain rendez-vous pour les Thilois est donc prévu en 2028!

ORCHESTRE A L'ECOLE

Excellente nouvelle ! Les élèves de CMI de l'école de la Riotte vont bénéficier, à partir de la rentrée 2023, d'une classe « Orchestre de guitares » pour deux années scolaires!

Ce projet à l'initiative de l'AMD (Académie de Musique et de Danse), en partenariat avec la CCMP, va permettre aux enfants de découvrir un instrument, le langage musical et le plaisir de jouer ensemble. Il sera mené par les professeurs de guitare de l'AMD et coordonné par le musicien intervenant à l'école, Teddy Mercadier. Les instruments sont prêtés par l'AMD.

Ce projet est né de la volonté des élus, de l'implication des enseignants et de l'engagement de l'AMD pour amener la culture dans les communes du territoire !

RAPPEL

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Je ramasse!



DEJECTIONS CANINES

Vous êtes propriétaire d'un chien? C'est à vous de ramasser les déjections de votre animal! Ayez le bon réflexe pour un village plus propre !

FOCUS SUR ... AUX GOURMETS ITALIENS

Mimmo nous propose une recette avec ses produits délicieux qu'il sélectionne avec soin : Caccavelle de brocoli et ricotta en sauce rose.



Ingrédients

4 Caccavelli ou autres pâtes à farcir
500g de brocoli
300g de ricotta
150g de salami coupé en dés
1/2 oignon coupé en dés
150g de scamorza en dés, râpée ou tranchée
200ml de sauce tomate
huile d'olive, sel, poivre

Mettre à cuire les pâtes la moitié du temps indiqué sur le paquet (soit 8 min pour les Caccavelli) dans de l'eau salée avec de l'huile d'olive. Sortir les pâtes de l'eau et laisser égoutter sur un linge. Blanchir le brocoli et réserver. Dans une poêle, faire revenir les oignons dans de l'huile d'olive et ajouter la sauce tomate que vous laisserez cuire seulement quelques minutes. Mixer la ricotta et le brocoli. Pour parfaire la farce, ajouter le salami et la scamorza. Mettre une cuillère de sauce dans le fond du plat, placer les pâtes et les farcir. Recouvrir avec d'autres cuillerées de sauce et enfourner à 180° pendant 15 à 20 min selon la fermeté des pâtes désirée.



Les jours de marché

Mercredi à Meximieux
Jeudi à Miribel
Vendredi à Neuville/Saône
Samedi à St Maurice de B.

Les horaires de l'épicerie

Du mardi au vendredi 16h à 19h30
samedi de 16h à 19h

FOCUS SUR GYM THIL

INTERVIEW DE LA PRÉSIDENTE, ELISABETH BUONOMO

Notre association Gym Thil regroupe 34 adhérents cette année et nous sommes très heureux de fidéliser nos participants, après la période Covid ! L'enthousiasme et l'énergie nous entraînent autour de notre enseignante Aline Battista, qui nous propose échauffement, exercices cardio, abdominaux, étirement et relaxation.... Bref ! de quoi entretenir la forme ! Les séances ont lieu tous les lundis de 14h à 15h et les jeudis de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes hors vacances scolaires. Pour toutes vos demandes, vous pouvez adresser un mail à gymthil@gmail.com!



NETTOYAGE

Dimanche 26 mars, une vingtaine de Thiloises et Thilois ont répondu présent à l'appel du Conseil municipal des enfants. En effet, muni de sacs-poubelle, il s'agissait de parcourir le village pour ramasser les déchets de personnes peu désireuses de respecter l'environnement. Une dizaine d'enfants très motivés ainsi qu'une poignée de parents et d'élus, ont trouvé des objets surprenants comme un énorme os ... de dinosaure... ou de vache ... Allez savoir ! Le rêve de chacun serait de ne plus avoir à récolter des restes de Mac Do ni des mégots de cigarettes qui polluent la planète. Ethan, en souriant, m'a confié qu'il avait ramassé le sac qu'il avait lui-même jeté auparavant. Nous avons constaté qu'il y avait quand même moins de déchets que les précédentes fois. Mais tout le village n'a pas été «visité» par manque de volontaires. Pour encourager l'initiative des enfants du Conseil Municipal des Enfants, il serait génial de voir plus nombreux cet automne. D'autant plus que de bons gâteaux et des boissons attendaient nos héros au début et à la fin du Nettoyage du village.



WOODSTOUR ET WOODSTOWER FESTIVAL 2023

Le 1er juillet prochain aura lieu à Thil le WOODSTOUR, action culturelle qui proposera de nombreuses activités dans le village. Il précède le festival Woodstower.

Engagé depuis déjà 24 ans, le Festival Woodstower a toujours eu à cœur de proposer un événement musical festif et raisonné, préservant l'environnement. Depuis sa création, le Festival mène des actions réfléchies et coopératives en termes de développement durable. Cet Eco festival lyonnais aura lieu du 23 au 27 août 2023 au Grand Parc de Miribel-Jonage et propose de grands artistes comme Angèle ou Damso. Plus d'infos sur www.woodstower.com



DATES À RETENIR



CARNET BLANC

Naissances

BERNOT Hugo né le 21/03/2022
CONTAL Juliette née le 23/03/2022
JELMONI Wyatt né le 05/05/2022
CHENEVARD Judith née le 30/08/2022

Mariages

LOPEZ Mélyna et GARCIA Rémy, le 02/04/2022
WOLF Yriane et GAUTHIER Lionnel, le 28/05/2022
THIERRY Virginie et FERBER Matthieu, le 02/07/2022
RODRIGUEZ Laetitia et FILLETON Fabien, le 13/08/2022
EL MARINI Fatima et CHANUSSOT Laurent, le 17/09/2022
BERGERON Véronique et GARNIER Stéphane, le 24/09/2022

Décès

BROSSE Pascal, le 04/06/2022
MONNIER Nicole née DUMOLLARD, le 29/07/2022

INFOS PRATIQUES

Ouverture au public de la mairie

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : 13h30 - 18h
Vendredi : 13h30 - 17h
Samedi : sur rendez-vous

Prise de rendez-vous avec vos élus

Par téléphone au 04 78 06 19 90
Par e-mail : mairie.thil@thil.fr
Merci de préciser l'objet de votre demande.

Informations administratives, urbanisme, scolaires, ...

Sur le site de la mairie : www.thil.fr

Police municipale

09 50 50 89 77 / 06 20 08 31 34

INSCRIPTIONS ECOLE

Depuis le 6 mars, les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2020. Le dossier est téléchargeable sur le site internet de la mairie.



RÉPONSE AU COURRIER " POUR UNE CONSULTATION DES THILOIS "

Suite à la communication faite aux Thilois sur la construction à venir à côté de l'église, nous souhaitons apporter les précisions suivantes :

Par délibération du conseil municipal du 2 avril 2015, la commune de Thil, fait porter par l'EPF, (Etablissement Public Foncier), l'achat d'un terrain sis à côté de l'Eglise, au prix de 327 000€, agios de 1.80% par an sur 10 ans. Depuis, chaque année, la commune rembourse environ 35 000€ par an. (pour exemple, c'est le coût, après subvention déduite, qui reste à la charge de la commune pour la réfection du Chemin du Mas Durand cette année).

Il est clairement indiqué dans la délibération que la loi nous oblige de revendre au même prix.

La commune, à l'époque, souhaite construire des logements, le PLU actuel n'est pas encore voté mais prévoit, déjà, la construction de logements à vocation sociale sur ce tènement.

Le premier projet, objet d'un premier permis de construire, accepté par la commune en 2020, prévoyait la construction de 10 logements dont un social, avec combles aménageables. Le terrain était alors vendu au prix de 190 000€. Ce permis a dû être retiré car la modification du PLU, adoptée par la commune en 2020, a été invalidée par la préfecture. Nous sommes donc revenus au PLU de novembre 2015 qui demande la construction, sur cette parcelle, de 30% de logements sociaux.

C'est pourquoi, lors de la réunion publique de juillet 2021, nous avons convié la Semcoda avec leur architecte, à vous présenter le projet retenu qui est le seul respectant toutes les conditions. Constructions de 3 logements sociaux au rez-de-chaussée, les 10 autres étant des logements pour les primo-accédants, permettant à un nombre de personnes aux revenus modestes (80% de la population est éligible) d'acheter leur premier bien, avec en plus, pour tous ces logements, une priorité accordée aux Thilois. Vous avez été nombreux à souhaiter vous inscrire depuis cette date. Le prix de vente du terrain est de 300 000€, et en plus, ce projet permet la réalisation d'un commerce neuf de 100m².

Ce projet se compose, d'un RDC, R+1 et attique, pour une hauteur de 7,83m.

Le courrier qui vous a été remis est donc mensonger, puisqu'il est indiqué 3 niveaux et un attique, une construction de 3 niveaux équivaut à une hauteur de 9,36m, ce qui n'est absolument pas le cas ici.

Depuis cette date, nous avons reçu à plusieurs reprises les riverains proches du projet.

Dans notre village, comme dans tous les autres villages, de nombreuses maisons possèdent des vis à vis plus ou moins importants sans que les habitants se sentent épiés ni que leur maison soit dépréciée.

Concernant le don, celui-ci est toujours dans les comptes de la commune, comme nous l'expliquons à chaque réunion publique, en juillet 2021 et en décembre 2022, celui-ci nous servira de levier afin de contracter un emprunt en vue de la réalisation et/ou de la modernisation de nos équipements publics, destinés à rendre les services que toute la population est en droit d'attendre (école, centre de loisirs, accueil d'associations, voirie, aménagements, ...)

Comme vous pourrez le voir dans ce numéro (dossier finances 2022), notre commune ne dispose pas annuellement d'un " résultat " suffisant pour nous permettre d'emprunter sans le don. Auprès d'une banque, une collectivité doit fournir, comme tout citoyen, un apport et une capacité de remboursement suffisante pour pouvoir prétendre à un emprunt.

Une équipe municipale quelle qu'elle soit doit faire prévaloir l'intérêt général et le bon usage des impôts de tous les Thilois et surtout ne pas mettre en péril l'équilibre financier d'une commune.

Votre équipe municipale.

